

Plan de réussite incluant la convention de gestion et de réussite



Entre l'Académie les Estacades
et la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

2013-2014

Le but de la convention de gestion et de réussite éducative

Tel que prévu à l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique, le but de la convention de gestion et de réussite éducative est de convenir annuellement entre la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et le ministre.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- ✓ les modalités de la contribution de l'établissement;
- ✓ les ressources que la Commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- ✓ les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- ✓ les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement.

BUT MINISTÉRIEL 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Convention de gestion et de réussite Estacades – Commission scolaire

Zone de performances

Mathématique Culture 5^e secondaire

Années	Gars	Filles	Estacades	Cs du Roy
2010-2011	81,8%	77,1%	79,7%	82,6%
2011-2012	78,8%	85,1%	81,6%	78,7%
2012-2013	94,9%	92,3%	93,8%	82,9%

✓ Taux de réussite mathématique Culture 5^e secondaire.

Zone de vulnérabilités

Mathématique Culture 4^e secondaire

Années	Gars	Filles	Estacades	Cs du Roy
2010-2011	73,4%	57,3%	67%	70,7%
2011-2012	72,2%	75%	73,5%	70,5%
2012-2013	59,8%	61,8 %	60,7%	66,4%

✓ Taux de réussite mathématique Culture 4^e secondaire

Objectifs	Indicateurs
D'ici 2015, augmenter le taux de réussite en mathématique Culture, société et technique de 5% pour les filles et de 2 % chez les garçons.	Taux de réussite dans cette séquence mathématique chez les filles et les garçons.
Moyens retenus	
• Poursuivre les actions pédagogiques en concertation avec l'école primaire pour favoriser la transition primaire/secondaire et 1^{er} cycle et 2^e cycle du secondaire avec le Collège de l'Horizon. • Poursuivre la supervision professionnelle du personnel enseignant. • Harmoniser les pratiques pédagogiques au regard du programme de formation pour consolider l'arrimage primaire-secondaire. • Harmoniser les pratiques pédagogiques au regard du programme de formation pour consolider l'arrimage d'un cycle à l'autre (rencontres matière). • Revoir avec l'équipe école le rôle et fonction du tuteur. • Effectuer une relance téléphonique, une 1^{ère} fois en juillet et une 2^e fois en août, des élèves finissants de l'année précédente à qui il manque des unités pour l'obtention du DES par les conseillers en orientation. • Utilisation en classe de mathématique de 4^e secondaire de la plateforme Moodle et poursuivre son développement. • Réalisation de projets particuliers en classe de mathématique de 4^e secondaire (mission robotisée, projet en collaboration avec la C.P. et Qualitech). • Assurer un suivi de nos élèves qui ont quitté sans diplomation par les conseillers en orientations. • Saisir les opportunités de développement d'offres de service adaptées aux besoins des jeunes (au 2^e cycle, Passerelle FMS – DEP, concomitance, Accès-DEP). • Poursuivre la démarche de suivi des élèves qui quittent en cours d'année. • Poursuivre l'utilisation des fiches de départ informatisé. • Remédiation et reprise d'évaluation en janvier pour les élèves ayant des échecs dans leur matière obligatoire pour l'obtention de leur diplôme (pont en math et science). • Suivi des élèves par les conseillers d'orientation lors de la campagne estivale. • Élaborer un plan de redressement pour les élèves en échec(s). • Favoriser la diversité dans l'horaire des remédiations (matin, midi et après les cours). • Faire connaître l'ensemble des services complémentaires et utiliser davantage ces services par l'ensemble du personnel. • Améliorer le rôle de l'enseignant ressource et valoriser son rôle auprès de l'ensemble du personnel de l'école. • Implantation de la démarche d'aide à l'élève. • Organiser des conférences sur la persévérance scolaire pour les élèves en adaptation scolaire et auprès des groupes ciblés. • Organiser à chaque année auprès des élèves ciblés, une tournée des centres de formation de la Commission scolaire. • Rencontres matières avec les enseignants des matières à sanction (français, math, anglais, science et histoire). • Présence d'un enseignant ressource dans les classes FMS.	

BUT MINISTÉRIEL 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Convention de gestion et de réussite Académie les Estacades – Commission scolaire Chemin-du-Roy

Zone de performances

Taux de réussite en français

Niveau	2010-2011	2011-2012	2012-2013	CS 2012-2013
1 ^{er} cycle		90%	98%	88%
3 ^e sec	89%	96%	95%	91%
4 ^e sec	90%	93%	90%	84%
5 ^e sec	80%	81%	85%	78%

Taux de réussite en français

Compétences	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
Estacades/lecture	86,7%	82,2%	81,3%	
Cs/lecture	87,6%	84,3%	79,2%	
Estacades/écriture	76,1%	75,5%	75,5%	
Cs/écriture	79,9%	79,4%	68,1%	

Taux de réussite en français 2012-2013

Compétences	1 ^{ère} sec	2 ^e sec	3 ^e sec	4 ^e sec	5 ^e sec
Estacades/lecture	97%	91%	92%	87%	81%
Cs/lecture	79%	76%	83%	82%	79%
Estacades/écriture	96%	96%	87%	76%	76%
Cs/écriture	77%	80%	78%	75%	68%

Zone de vulnérabilités

- ✓ Le taux de réussite à l'épreuve unique du MELS en écriture (cible de 84%)

2010-2011		2011-2012		2012-2013	
76,5%		76,5%		80,9%	
Gars	Filles	Gars	Filles	Gars	Filles
67,5%	86%	67,6%	87%	74,8%	88,4%

- ✓ Il y a une différence marquée entre le taux de réussite global de la 3^e secondaire à la 5^e secondaire (-10%).

Objectifs	Indicateurs
1. D'ici 2015, augmenter le taux de réussite de 6% pour l'épreuve unique du MELS en écriture chez les garçons (84%) et maintenir ou augmenter ce taux de réussite chez les filles. 2. D'ici 2015, augmenter le taux de réussite de 4% en français lecture chez les garçons de 5^e secondaire et maintenir ou augmenter ce taux chez les filles.	Taux de réussite en français écriture à l'épreuve unique du MELS en français écriture Taux de réussite en français lecture pour les élèves de 5^e secondaire.
Moyens retenus	
• Développer l'axe en écriture au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire (stratégies d'écriture, nouvelles formes de dictées, grammaire syntaxique...). • Instaurer une démarche d'analyse des épreuves pour mieux orienter nos interventions pédagogiques. • Élaborer et diffuser un répertoire de pratiques gagnantes pour chacun des cycles et d'un cycle à l'autre. • Poursuivre le plan de lecture élaboré par la Commission scolaire. • Développer l'axe en lecture au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire (réseaux littéraires, notions, concepts, stratégies et prise de notes). • Former et accompagner les enseignants du 1^{er} cycle du secondaire pour outiller les élèves à l'utilisation des stratégies de lecture dans toutes les disciplines. • Élaborer une nouvelle offre de services des conseillers pédagogiques axée sur la formation et l'accompagnement des milieux (web PDA). • Proposer des activités d'apprentissage en lecture, spécifiques aux garçons. • Arrimer la progression des apprentissages et du suivi de l'élève d'un cycle à l'autre. • Analyser les résultats en français lecture et en français écriture pour tous les niveaux pour connaître la progression ou les difficultés pour l'ensemble des élèves et ainsi s'assurer d'une plus grande réussite en 5e secondaire. • Implantation d'un référentiel en lecture (français) pour tous les élèves du 1^{er} cycle pour l'année scolaire 2013-2014. • Améliorer la visibilité du Club de lecture. • Clarifier le rôle de l'enseignant ressource et valoriser son rôle auprès de l'ensemble du personnel de l'école. • Développer une expertise sur les lectures ou magazines répondant aux intérêts des garçons. • Rencontre de tous les enseignants de français (2 à 3 rencontres). • Perfectionnement sur la Web PDA et la progression des apprentissages. • Une seule planification des évaluations par niveau.	

BUT MINISTÉRIEL 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles et particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage

Convention de gestion et de réussite Académie les Estacades – Commission scolaire Chemin-du-Roy

Zone de performances

- ✓ Regroupement des élèves HDAA codés 50 ou 53 dans 5 classes TEACCH selon leur niveau académique pour favoriser l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification avant 21 ans.
- ✓ Intégration partielle ou complète de certains Élèves EHDA dans des classes régulières lorsque cette intégration favorise l'obtention du diplôme ou d'une qualification.
- ✓ Application de la démarche TÉVA pour l'ensemble des élèves des groupes Préparation à la Vie pour faciliter la qualification avant l'âge de 21 ans.

Zone de vulnérabilités

- ✓ Avec l'outil de la GRICS (Lumix), nous devrions être en mesure de tracer un portrait plus complet de la réussite des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- ✓ En 2012-2013, les élèves de 4e secondaire inscrits dans l'un de nos centres d'intérêt et ayant un code de difficulté TC ou DA éprouvent plus de difficultés académiques en anglais, en français et en mathématiques que l'ensemble des élèves des autres niveaux ayant le même code de difficulté.

Taux de réussite en français lecture pour les élèves ayant un code TC : 3^e sec : 50% 4^e sec : 75% 5^e sec : 100%

Taux de réussite en français écriture pour les élèves ayant un code TC : 3^e sec : 43% 4^e sec : 25% 5^e sec : 50%

Taux de réussite en anglais pour les élèves ayant un code TC : 3^e sec : 60% 4^e sec : 100% 5^e sec : 100%

Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un code TC : 3^e sec : 75% 4^e sec : 50%

Objectifs

1. Compléter le portrait de situation des résultats académiques des élèves HDAA pour les matières à sanction.
2. Compléter le portrait de situation des résultats académiques des élèves en FMS, FPT et Accès DEP en lecture, écriture et mathématiques.
3. Compléter le portrait de situation des élèves de FMS, FPT et Accès DEP qui obtiennent une qualification avant l'âge de 20 ans.
4. Augmenter le taux de réussite de 1% des élèves de 4e secondaire ayant un code de difficulté DA ou TC en français et en anglais.

Indicateurs

- Résultats des élèves HDAA dans l'ensemble des matières menant à une qualification ou un diplôme.
- % de qualification des élèves des parcours FMS, FPT et Accès-DEP.
- Résultats en français, anglais et mathématique des élèves ayant un code de difficulté DA ou TC de la 4e secondaire.

Moyens retenus

- Mettre en place une base de données des résultats des élèves à l'aide des outils de la GRICS (Lumix) pour suivre la réussite des EHDAA.
- Consolider nos parcours de formation FMS, FPT et Accès DEP pour mieux répondre aux besoins particuliers de ces élèves.
- Analyser les résultats des élèves ayant un code de difficulté en français lecture, français écriture, anglais et mathématique et ce pour tous les niveaux pour ainsi connaître la progression ou les difficultés de ces élèves et s'assurer d'une plus grande réussite en 4e secondaire.
- Analyser les résultats académiques des EHDAA dans l'ensemble des matières menant à un diplôme ou à une qualification.
- Poursuivre la démarche TÉVA pour l'ensemble de nos élèves (TEACCH, PAV et FPT).
- S'assurer du suivi du PIA en diffusant les actions à poser à l'ensemble du personnel concerné par ces plans.
- Faire connaître les services disponibles pour les enseignants ayant des élèves HDAA intégrés dans leur classe.
- Assurer un suivi auprès de nos élèves des parcours FPT et FMS ayant quitté le cheminement scolaire avant d'avoir obtenu leur qualification pour s'assurer qu'ils sont toujours confortables dans leur choix.
- Promouvoir les offres de passerelles et les projets de concomitance avec le secteur professionnel.
- Soutenir et favoriser les activités d'exploration professionnelle.
- Poursuivre le volet entrepreneuriat en 3^e secondaire.
- Mise en place des activités lors de la semaine de la persévérance scolaire par le comité PFAE (parcours formation axé emploi).

BUT MINISTÉRIEL 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Convention de gestion et de réussite Académie les Estacades – Commission scolaire Chemin-du-Roy	
Zone de performances ✓ Comité École en Santé très actif durant toute l'année auprès des élèves et du personnel. ✓ Comité Environnemental très actif auprès des élèves et du personnel. ✓ Programmes VITO et PHASE qui servent à sensibiliser les jeunes sur les problèmes reliés à la toxicomanie, à l'intimidation et à travailler leurs habiletés sociales. ✓ L'ensemble des élèves-athlètes du programme Sport-études bénéficie d'un ensemble de spécialistes de la santé (médecin, physiothérapeute, nutritionniste, psychologue sportif, chiropraticien, massothérapeute). ✓ Les gymnases et la salle de musculation de l'école sont ouverts sur l'heure du dîner et après l'école. ✓ Nous avons établi en partenariat avec l'UQTR un protocole de dépistage des commotions cérébrales pour l'ensemble de nos élèves. ✓ Les élèves peuvent s'inscrire à plus de 12 disciplines sportives interscolaires et à une multitude d'activités culturelles. ✓ La grande majorité des élèves de 5^e secondaire a à son horaire un cours de RCR. ✓ Plus de 75% des élèves se sentent bien et en sécurité dans leur école (sondage à refaire éventuellement). ✓ En début d'année, nous organisons un midi « foire aux activités parascolaires » pour ainsi informer l'ensemble des élèves des activités qui leur sont offertes à l'école tant sur l'heure du dîner qu'après l'école. ✓ Formation en santé et sécurité aux élèves qui utilisent les locaux ateliers.	
Zone de vulnérabilités ✓ Le phénomène d'intimidation est plus marqué auprès des élèves de la 3^e secondaire. ✓ Plusieurs élèves consomment des boissons énergisantes entre les cours. ✓ Au 2e cycle, plus de 15% des élèves ne demandent pas d'aide en cas de relation non harmonieuse. ✓ Plus de 30% des parents ne connaissent pas ou peu les services mis en place à l'école pour soutenir leur enfant tant pour des problèmes académiques que psychologiques. ✓ Une hausse remarquée d'incidents en lien avec la cyberintimidation a eu pour effet d'augmenter le nombre d'ateliers de sensibilisation et de prévention sur la cyberintimidation et la cybercriminalité.	
Objectifs 1. Augmenter à au moins 1 activité par cycle ou plus nos actions dans le cadre du Comité École en Santé. 2. Rencontrer tous les élèves de la 3^e secondaire et certains groupes ciblés à chaque année pour les sensibiliser sur l'intimidation et la cyberintimidation.	Indicateurs Calculer le nombre d'activités en lien avec ce comité et ce à tous les cycles. Calculer le nombre de rencontres faites par l'intervenant concerné.

Moyens retenus

- Créer une section « service d'aide à l'élève » plus détaillé sur le portail-parents de l'école (noms et fonctions des intervenants).
- Créer un arrimage avec le Collège de l'Horizon auprès des élèves ayant été victimes d'intimidation.
- Organiser une tournée des classes pour que les professionnels présentent leurs services (pas à tous les niveaux).
- Installer une affiche des services complémentaires dans les locaux classes.
- Une journée de sensibilisation sur l'homophobie et le respect des différences.
- Poursuivre la démarche « École en santé » dans notre école et soutenir l'ensemble des sous-comités. (éco-club, semaines thématiques, comité alimentation, comité activité physique, comité sexualité).
- Installation de caméras aux entrées pour assurer la sécurité et diminuer la circulation des visiteurs dans l'école (30 caméras).
- Installation de portes magnétiques pour diminuer la circulation des visiteurs dans l'école.
- Création d'ateliers en partenariat avec les services complémentaires de l'école sur certains aspects de la santé chez ces élèves (ITS, alimentation, sexualité, prévention toxicomanie, etc.).
- Poursuivre et revoir le rallye des services pour l'ensemble des nouveaux élèves.
- Créer des ateliers portant sur la cyberintimidation
- Faire connaître le rôle du policier éducateur à l'ensemble des élèves, membre du personnel de l'école et aux parents.
- Installation de pigeonniers dans les classes pour les mesures de sécurité.
- TES à temps plein pour le volet intimidation.
- Création d'un comité CSST pour l'élaboration et l'application d'un protocole.
- Mise en place du guide pratique de santé et sécurité en science et technologie pour les écoles secondaires.
- Prise des signatures pour tous les visiteurs à l'entrée et à la sortie de ces derniers
- Faire signer l'élève, l'enseignant et le parent lorsque la formation santé et sécurité a été donnée en début d'année (TTP).
- Création d'une grille de vérification dans les trois ateliers.
- Ateliers avec les élèves de 1^{ère} et 5^e secondaire en collaboration avec le policier-éducateur, l'intervenant PIVOT (responsable volet violence et intimidation).
- Conférence de Martin Larocque pour les élèves de la 3^e et 4^e secondaire.
- Faire passer le sondage à l'an 2014-2015 pour évaluer nos moyens retenus.
- Affiches Postvention.

BUT MINISTÉRIEL 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Convention de gestion et de réussite école Académie les Estacades – Commission scolaire Chemin-du-Roy

Zone de performances

- ✓ L'ensemble des élèves de 3^e secondaire a à son horaire le cours de PPO.
- ✓ L'ensemble des élèves de la 3^e et de la 4^e secondaire visite le Salon de la Formation et des professions de la Mauricie.
- ✓ L'ensemble des élèves de 5^e secondaire participe aux portes-ouvertes du Cégep de Trois-Rivières.
- ✓ Nous effectuons une relance auprès de l'ensemble des élèves de 5^e secondaire pour connaître leur choix de formation postsecondaire.
- ✓ Promotion de l'ensemble des parcours de formation à tous les élèves.
- ✓ Les conseillers en orientation visitent l'ensemble des groupes de la 5^e secondaire pour guider les élèves dans leur inscription tant au collégial qu'à la formation professionnelle.
- ✓ La grande majorité des élèves de 5^e secondaire a à son horaire un cours d'exploration professionnelle (élèves qui n'ont pas chimie/physique)

Zone de vulnérabilités

- ✓ Peu d'activités en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle en 4^e secondaire.

Objectifs

1. Développer et organiser, à chacune des étapes, pour les élèves de 4^e secondaire des activités orientantes favorisant la découverte et l'exploration de l'ensemble des parcours de formation

Indicateurs

Calculer le nombre d'activités et la nature des activités auprès des élèves de 4^e secondaire.

Moyens retenus

- Valoriser par divers moyens les métiers non traditionnels.
- Intégrer les conseillers en orientation à la démarche d'aide à l'élève.
- Intégrer les conseillers en orientation lors de certaines rencontres de niveaux ou prévoir un point à l'ordre du jour à chacun des bulletins pour faciliter l'orientation ou le classement des élèves en difficulté ou en manque de motivation (novembre pour la démotivation et en mars pour les échecs académiques).
- Visite du Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie par tous nos élèves de la 3^e et de la 4^e année du secondaire.
- Référence à des programmes particuliers offerts par la Commission scolaire telle la concomitance aux élèves concernés.
- Présentation de l'ensemble des parcours de formation à l'ensemble des élèves (FP, cégep, université).
- Poursuivre le développement d'activités en lien avec l'approche orientante pour l'ensemble des élèves.
- Transférer le dossier d'aide de certains élèves lorsqu'ils quittent l'école pour se diriger vers la Formation professionnelle.
- Multiplier les possibilités d'exploration de la FP auprès des jeunes et des parents.
- Organiser une tournée des métiers et des centres de formation de la Commission scolaire pour les élèves ciblés.
- Démystifier la FP auprès des parents.
- Impliquer les conseillers en orientation auprès des groupes où nous avons des élèves susceptibles d'aller en FP.
- Projet « As-tu la tête de l'emploi? » (Colloque des métiers et profession) en 2^e secondaire.

BUT 6 : Soutenir l'engagement et la participation des parents dans l'accompagnement de leurs enfants

Convention de gestion et de réussite Académie les Estacades – Commission scolaire Chemin-du-Roy	
Zone de performances ✓ Une réunion de parents est organisée avant le début d'année pour informer les parents des nouveaux élèves des programmes Sport-Études, Multivoies, Musique-Études, 3^e secondaire régulier et pour les parcours de formation à l'emploi (FMS et FPT). Cette réunion permet de faciliter la transition primaire/secondaire et sécurise grandement le parent et l'enfant. De plus, cette rencontre avec le tuteur est un moyen favorisant la collaboration école/famille. ✓ Deux réunions de parents pour l'ensemble des élèves. ✓ La majorité des parents apprécie que les intervenants des groupes TEACCH et PAV communiquent avec eux de façon hebdomadaire et même pour certains quotidiennement. Les parents sont ainsi informés sur le suivi scolaire et comportemental de leur enfant ce qui facilite la collaboration école/famille. ✓ Transmission des résultats des travaux et examens aux parents via le portail-parents.	
Zone de vulnérabilités ✓ L'élève facteur ne transmet pas toujours l'information à ses parents. ✓ La page web n'est pas mise à jour régulièrement. ✓ La communication mensuelle avec les parents des élèves en difficulté d'apprentissage ou de comportement (installer des mécanismes plus efficaces). ✓ Manque de moyens qui nous permettent de répertorier les communications faites aux parents (résultats, courriels, communications téléphoniques, etc.).	
Objectifs 1. Maintenir en qualité et quantité la communication école-maison via le portail-parents. 2. Améliorer le portail-parents.	Indicateurs Tous les moyens utilisés pour communiquer avec le parent : portail-parents, courriel de l'enseignant, agenda, rencontre de parents, site web, Facebook.

Moyens retenus

- Faire la promotion du site web de l'école et du Facebook de l'école.
- Rendre visible sur le portail-parents les résultats des travaux.
- Formation aux enseignants pour une bonne gestion et utilisation des courriels avec les parents.
- Poursuivre l'organisation des réunions de parents en début d'année avec le tuteur pour l'ensemble des nouveaux élèves et des nouveaux parents du 1^e cycle du secondaire.
- Organiser une réunion de parents pour les élèves de 3^e secondaire pour présenter l'école et les intervenants.
- Favoriser la création des communautés électroniques pour permettre aux enseignants d'informer régulièrement les parents sur les devoirs et les évaluations à venir.
- Faire la promotion du portail-parents.
- Rencontre de parents des élèves de la 4^e secondaire (FP) et 5^e secondaire pour la démarche d'admission à la FP et le collégial.

Mécanismes de reddition de comptes

- Rapport annuel
- Séance publique d'information

Les engagements des parties

Considérant que la convention de gestion et de réussite éducative vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les établissements contribuent à la mise en œuvre des orientations de la convention de partenariat et du plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant que la signature de la convention de gestion et de réussite éducative n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à l'établissement conformément aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources.

Considérant que les établissements contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS et la Commission scolaire afin de définir de nouveaux indicateurs.

Les parties conviennent des engagements suivants :

La Commission scolaire s'engage à :

- Soutenir les établissements dans la mise en œuvre et le suivi de leurs conventions de gestion et de réussite éducative ainsi que dans le processus de reddition de comptes.
- Fournir, au fur et à mesure de leur disponibilité, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de gestion et de réussite éducative.

L'établissement s'engage à :

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations de la convention de partenariat et du plan stratégique de la Commission scolaire.

La durée de la convention de gestion et de réussite éducative

La durée de la présente convention de gestion et de réussite éducative est d'une année. Elle prendra fin le 30 juin 2014.

Les signataires de la convention de gestion et de réussite éducative

La présente entente entre en vigueur à la date de sa signature par les parties.

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

SIGNATURES